



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 30 mars 2012

Création d'emplois dans des régions défavorisées en Tunisie

Signature d'une Convention de contribution entre l'Union européenne et le Bureau international du travail

Le 30 mars 2012, M. Adrianus Koetsenruijter, le Chef de Délégation de l'Union européenne en Tunisie, et M. Jürgen Schwettmann, Directeur du Département des Partenariats et de la Coopération au Développement du Bureau international du travail (BIT), ont signé une Convention de contribution pour un montant d'environ 6,5 millions € sur trois ans, pour la mise en œuvre de la première composante du Programme d'appui aux zones défavorisées (PAZD) doté d'un budget total de 20 millions €, en présence de M. Jameleddine Gharbi, le Ministre du développement régional et de la planification (MDRP), bénéficiaire du programme. Le PAZD appuie la transition démocratique en Tunisie à travers la réduction des inégalités sociales et des disparités régionales dans les zones défavorisées.

Grâce au financement européen, le BIT, chargé de la mise en œuvre de la première composante du PAZD, travaillera selon deux axes: d'une part, il appuiera le renforcement des capacités du nouveau MDRP au niveau central et régional et, d'autre part, il développera des actions concrètes portant essentiellement sur la création d'emplois et l'accompagnement à la réinsertion, complétant ainsi les dispositifs de l'Etat tunisien en faveur de la relance économique. Cette composante démarrera en avril 2012.

Le MDRP étant responsable de l'élaboration et de la coordination des stratégies et des politiques régionales de développement, il est primordial d'appuyer le renforcement des capacités de ce Ministère pour assurer une planification, une mise en œuvre, un suivi et une évaluation de qualité du volume grandissant des investissements mis à sa disposition.

Les actions concrètes développées par la première composante viseront la création d'emplois décents à travers :

- 1) des projets d'infrastructures publiques à haute intensité de main d'œuvre peu qualifiée, identifiés par le MDRP et la population;
- 2) des activités facilitant l'insertion à long terme sur le marché du travail des jeunes femmes et hommes au chômage, en particulier les jeunes non diplômés, dans cinq Gouvernorats (Gafsa, Kasserine, Le Kef, Sidi Bouzid et Siliana) identifiés comme les plus défavorisés, en collaboration avec le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et la contribution de cinq Fonds de développement économique et local gérés d'une façon participative dans les Gouvernorats.

Les activités de la première composante seront coordonnées avec celles des autres composantes du PAZD et en particulier celle portant sur l'amélioration des conditions de vie des populations dans les quartiers défavorisés des zones urbaines. Elle facilitera également l'accessibilité aux services de micro finance, développés dans la troisième composante du PAZD, des jeunes et des populations défavorisées n'ayant pas accès au financement de leurs projets via le système bancaire classique.

Pour plus d'informations:

Délégation de l'Union européenne en Tunisie :

- Nabil Ben Nacef, chargé des programmes formation professionnelle/emploi/développement régional: nabil.ben-nacef@eeas.europa.eu
- Stéphanie Carette, responsable communication: stephanie.carette@eeas.europa.eu
- Jamel Goubantini, attaché de presse: jamel.goubantini@eeas.europa.eu et 98 35 63 34